



**INTERVENTION
DE
SON EXCELLENCE MONSIEUR MAMADY CONDE
MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES DE LA
REPUBLIQUE DE GUINEE DEVANT LA CINQUANTE
NEUVIEME SESSION ORDINAIRE DE
L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES**

New York, le 27 septembre 2004

S.V.P. vérifier à l'audition

- **Monsieur le Président,**
- **Monsieur le Secrétaire général,**
- **Mesdames et Messieurs.**

Mes premiers mots sont pour vous féliciter, Monsieur le Président, suite à votre élection et vous dire tout le plaisir pour la délégation que j'ai l'insigne honneur de conduire, de vous voir présider les travaux de notre auguste Assemblée.

Vos éminentes qualités humaines doublées de votre riche expérience des relations internationales auxquelles vous avez consacré une grande partie de votre vie, nous assurent du succès de nos assises.

Soyez convaincu, d'ores et déjà, du soutien et de la pleine coopération de ma délégation dans l'accomplissement de votre haute mission.

Je voudrais par la même occasion exprimer la profonde gratitude de ma délégation à votre prédécesseur, Monsieur Julian HUNTE, pour le dynamisme avec lequel il a dirigé les travaux de la dernière session.

Je tiens également à transmettre au Secrétaire général, Monsieur Kofi ANNAN, la haute appréciation, ainsi que les sincères encouragements de Son Excellence le Général Lansana CONTE, Président de la République, pour les efforts inlassables qu'il déploie à défendre et à promouvoir les nobles idéaux de notre Organisation.

Monsieur le Président,

Il y a cinquante neuf ans, notre Organisation voyait le jour autour de valeurs universelles qui conservent aujourd'hui encore toute leur pertinence.

Si des succès indéniables ont été enregistrés dans la défense de ces valeurs, le monde se trouve confronté à des convulsions dont les effets conjugués menacent les fondements de notre institution.

En effet, trois années après les tragiques événements du 11 septembre 2001, le terrorisme international continue de frapper aveuglement et de façon odieuse. Cette recrudescence d'actes terroristes de par le monde, constitue pour mon pays, une source de profonde inquiétude.

Par ma voix, le Gouvernement guinéen réaffirme sa condamnation énergique du terrorisme sous toutes ses formes et manifestations et exprime sa sympathie et sa solidarité aux victimes de ce fléau.

Ma délégation estime que le combat contre le terrorisme doit se poursuivre avec plus de détermination. Nous devons cependant admettre que ce combat ne sera gagné que si la communauté internationale s'attaque vigoureusement aux causes profondes de ce fléau, au nombre desquelles, les inégalités, la pauvreté, l'injustice.

Monsieur le Président,

Au regard d'une situation internationale fort tourmentée, caractérisée par la persistance de nombreux foyers de tension, les avancées réalisées au cours des derniers mois dans le règlement des conflits, constituent un motif de satisfaction pour ma délégation.

En **Afrique de l'Ouest**, après de longues et douloureuses années d'instabilité, il est appréciable de noter des évolutions positives, grâce à la volonté politique et à la détermination de ses dirigeants, de la société civile et de la communauté internationale.

Au **Libéria**, la situation est porteuse d'espoir avec la mise en place du gouvernement de transition. Le déploiement de la Mission des Nations Unies et les progrès enregistrés au titre du programme de désarmement, de démobilisation et de réinsertion sont encourageants.

Les importants engagements pris en février dernier, lors de la conférence internationale consacrée à la reconstruction du pays, doivent être honorés, afin de préserver la paix retrouvée et d'assurer la sécurité dans la sous-région.

En **Sierra Leone**, le processus de consolidation de la paix, soutenu par la communauté internationale, enregistre des développements louables. Le retrait graduel des contingents de la Mission des Nations Unies obéit aux critères convenus. De nouvelles ressources sont toutefois nécessaires pour renforcer les capacités des forces de sécurité à assurer la relève de la MINUSIL, réduire le chômage des jeunes, réintégrer les anciens combattants et reconstruire le pays.

A la faveur de cette dynamique de paix, s'est tenu, le 20 mai dernier à Conakry, le Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union du Fleuve Mano, élargi aux pays voisins de la Côte d'Ivoire et du Mali. Les résultats de ce Sommet attestent de la volonté politique de nos Etats de renforcer leur coopération pour la consolidation de la paix et la promotion du développement de la sous-région.

Je voudrais dans ce cadre réitérer l'appel lancé à la communauté internationale pour un soutien concret aux actions de l'Union du Fleuve Mano.

Qu'il me soit également permis de renouveler l'appel lancé par mon pays pour une assistance économique, humanitaire et financière en vue de lui permettre de faire face aux effets pervers de la gestion prolongée de centaines de milliers de réfugiés et personnes déplacées et de consolider les bases de son développement.

Je puis vous assurer que la République de Guinée ne faillira pas à son devoir historique de sauvegarde de la paix et continuera à assumer sa part de solidarité envers les populations en détresse dans la sous-région. Elle le fera, sur la base de la confiance mutuelle, du respect de la souveraineté nationale et des obligations communes.

En **Guinée Bissau**, des progrès notables autorisent l'espoir. Nous nous félicitons de la reprise de la coopération avec les institutions de Bretton Woods, ce qui facilite la mobilisation des ressources indispensables à la consolidation de la paix.

En **Côte d'Ivoire**, la préservation de l'unité, de l'intégrité territoriale et de la pleine souveraineté du pays doit être au centre du processus de paix en cours.

Du haut de cette tribune, nous lançons un appel à toutes les parties afin qu'elles surmontent par le dialogue, les difficultés qui jalonnent le chemin de la paix.

Par ailleurs, la Guinée est vivement préoccupée par la persistance de problèmes transfrontaliers interdépendants qui caractérisent les conflits et les crises socio-économiques. Au nombre de ces problèmes, figurent la prolifération et le commerce illicite des armes légères et de petits calibres, le mouvement des mercenaires, le recrutement et l'utilisation des enfants soldats et le pillage des ressources naturelles.

L'initiative relative à la transformation du Moratoire de la CEDEAO sur l'exportation et l'importation des armes légères et de petits calibres en une Convention régionale, est salubre et mérite le soutien appuyé de la communauté internationale.

La République de Guinée encourage le groupe de travail chargé de négocier un instrument international pour déterminer l'origine de ces armes et localiser les points de diversion vers le marché illicite, à parvenir à un Accord immédiatement applicable.

Monsieur le Président,

Tout comme l'Afrique de l'Ouest, la région des Grands Lacs est sur la voie de la paix, en dépit de l'instabilité persistante à l'Est de la République Démocratique du Congo. Il est à espérer, qu'au-delà des vicissitudes de la transition, la dynamique amorcée permette à ce pays, de renouer avec une paix durable et de se consacrer à l'oeuvre de reconstruction nationale.

S'agissant du **Burundi**, ma délégation se félicite du déploiement de la mission de maintien de la paix de l'ONU. Elle exhorte la communauté internationale à s'investir davantage pour mener à terme le processus de paix afin de garantir les chances d'une réconciliation véritable de tous les burundais.

Non loin de là, au **Soudan**, la Guinée exprime sa satisfaction pour les progrès accomplis et encourage les partenaires à appuyer les efforts de l'Union africaine en vue de la conclusion d'un Accord global de paix.

Elle reste néanmoins préoccupée par la situation humanitaire et sécuritaire au Darfour. Nous invitons le Gouvernement soudanais frère et les parties concernées à ne rien ménager pour parvenir à un règlement de la crise.

Dans la Corne de l'Afrique, mon pays apprécie les résultats encourageants obtenus dans le cadre de la réconciliation nationale en Somalie. Nous formons aussi l'espoir que **l'Ethiopie** et **l'Erythrée** parviendront à surmonter leur différend et à restaurer la paix.

La République de Guinée est convaincue qu'il n'y a pas d'alternative au règlement politique de la question du **Sahara occidental**. C'est pourquoi, mon pays encourage les parties à renforcer leur coopération avec le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU, en vue de trouver une solution juste, durable et mutuellement acceptable.

En outre, le **Moyen Orient** continue d'être le théâtre de graves événements découlant de la logique de la violence qui éloigne chaque jour davantage toute perspective de règlement politique de la crise

La Guinée exprime sa vive préoccupation face à l'obstination du gouvernement israélien à poursuivre, au mépris de l'avis de la Cour internationale de Justice, l'édification du mur de séparation.

Mon pays est convaincu que la paix au Moyen Orient reste largement tributaire de l'obligation qui incombe à toutes les parties de respecter leurs engagements sur la base de la Feuille de route du Quartet et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Je tiens ici à renouveler les sentiments d'amitié et de solidarité du peuple de Guinée au peuple frère de Palestine et à son leader historique, le Président Yasser Arafat.

En **Irak**, mon gouvernement reste préoccupé par la situation qui y prévaut. Il nourrit l'espoir qu'un environnement sécurisé permettra au peuple irakien de consolider les attributs de sa souveraineté et de s'atteler à la reconstruction de son pays.

En ce qui concerne la **péninsule coréenne**, ma délégation exhorte les parties à poursuivre les efforts en vue de la réunification pacifique et indépendante des deux Corée.

C'est aussi le lieu de réitérer l'attachement profond du peuple et du gouvernement guinéens au principe d '**une seule Chine**.

Monsieur le Président,

Il y a quatre ans, l'adoption de la Déclaration du Sommet du Millénaire avait suscité pour plus d'un milliard d'êtres humains, l'espoir d'une vie meilleure.

C'est pourquoi, mon pays plaide pour que l'Organisation des Nations Unies et les autres partenaires au développement s'engagent pleinement à contribuer à l'élimination de la pauvreté, en mettant en oeuvre les mesures prises pour atteindre les objectifs de développement du Millénaire.

Bien entendu, la réalisation de ces objectifs dépend essentiellement de la création d'un partenariat mondial en faveur du développement, en particulier des pays les moins avancés et des couches vulnérables de la société.

S'il est vrai que la mondialisation a permis de créer d'énormes richesses et la prospérité dans certaines régions du monde, force est de constater que la majorité des habitants de la planète, notamment les populations des pays les moins avancés, n'en ont pas encore recueilli les bienfaits.

Or, nous demeurons persuadés qu'un monde qui n'offre aucune perspective de développement ne peut être un monde de paix, voire un monde en paix.

Les conférences de Monterrey et de Johannesburg, consacrées au financement du développement et au développement durable, de même que celles plus récentes de la 11^{ème} CNUCED et de la Conférence internationale sur le VIH/sida, respectivement organisées à Sao Paulo (Brésil) et Bangkok (Thaïlande), ont été l'occasion de prendre les engagements requis. Les plans d'action adoptés doivent être appliqués par tous les acteurs du développement et à tous les niveaux.

Nous restons convaincus que l'évaluation de la mise en oeuvre des objectifs de développement du Millénaire, programmée pour 2005, permettra d'apporter les corrections et l'impulsion nécessaires.

Dans ce contexte, ma délégation estime que seul l'accroissement de l'aide publique au développement, soutenu par l'allègement de la dette et un meilleur accès au marché, dans une mondialisation plus juste, viendront à bout des obstacles qui se dressent sur le chemin du développement durable.

S'agissant notamment du commerce, les Etats membres devraient, au cours de la présente session, confirmer leur volonté politique de surmonter l'échec de Cancun et de faire aboutir les négociations engagées autour du "Cycle de développement" de Doha. Le récent accord intervenu à Genève à l'issue du Conseil général de l'Organisation mondiale du Commerce, est un pas salubre dans la bonne direction.

Conscients de l'importance de ces enjeux, les dirigeants africains restent plus que jamais engagés à relever les défis majeurs auxquels le continent est confronté. Les efforts entrepris en vue de la réalisation des objectifs du NEPAD, s'inscrivent dans cette perspective.

Nous réitérons à cet égard, l'appel lancé à la communauté internationale pour un soutien accru à cette importante initiative, qui place résolument l'Afrique sur la voie lui permettant de mieux s'assumer.

Monsieur le Président,

Face à ces multiples enjeux, les Etats membres de notre Organisation ont la responsabilité cruciale d'agir sur le double plan individuel et collectif.

Une réponse commune, une réponse à la hauteur de ces enjeux, devra s'articuler autour d'une approche globale, intégrée et multilatérale.

Dans cette perspective, la réforme de l'Organisation des Nations Unies est plus que jamais nécessaire, je dirai même indispensable.

Cette restructuration des institutions, notamment la revitalisation de l'Assemblée générale et la réforme du Conseil de sécurité, permettra sans nul doute d'accroître l'efficacité de notre Organisation commune.

Ma délégation appelle de tous ses voeux une ONU réformée et adaptée à la nouvelle évolution du monde, une ONU encore plus solidaire et sans cesse performante, plus apte à renforcer la paix et la stabilité dans le monde, pour le bonheur de nos peuples.

Je vous remercie.